

Communiqué du 19 mars 2020

## COVID-19, GESTION DES DÉCHETS EN VALLÉES DES GAVES

---

La communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves prend de nouvelles dispositions pour faire face à la crise sanitaire et préserver les effectifs dont elle dispose en assurant le service minimum de collecte de déchets sur le territoire.

Le centre de tri des Hautes-Pyrénées étant fermé, la collecte du tri est suspendue jusqu'à nouvel ordre. La CCPVG demande aux habitants des Vallées des Gaves de stocker les déchets du tri chez eux en attendant que la situation reprenne son cours normal.

A partir de lundi 23 mars 2020, seules les ordures ménagères seront ramassées une fois dans la semaine, dans chaque commune (sauf Argelès-Gazost et Cauterets qui bénéficieront de 2 collectes encore). La communauté de communes a dû réorganiser ses tournées dont voici le planning. Il est impératif de sortir les ordures ménagères la veille au soir pour être assuré qu'elles soient bien collectées à partir de 6h le matin. Il n'y aura pas de seconde tournée en cas d'oubli.

### **LUNDI :**

Villelongue-Ortiac, Beaucens, Pierrefitte-Nestalas, Barèges, Sers, Betpouey, Viey, Viella, Esterre, Luz Saint-Sauveur, Esquièze-Sere, Vizos, Saligos, Chèze, Viscos, Sazos, Grust, Sassis, Gavarnie-Gèdre

### **MARDI :**

Argelès-Gazost centre-ville (uniquement sur les points de regroupement), Cauterets-centre ville (uniquement sur les points de regroupement), Ayzac-Ost, Agos-Vidalos, Arrens-Marsous, Gez, Sère en Lavedan, Salles, Ouzous.

### **MERCREDI :**

Arras, Arcizans-dessus, Gaillagos, Aucun, Bun, Estaing, Sireix, Adast, Lau Balagnas (sauf quartier de la piscine), Saint-Savin, Uz, Arcizans-Avant

### **JEUDI :**

Préchac, Ayros-Arbouix, Vier-Bordes, Artalens-Souin, Saint-Pastous, Boô-Silhen

### **VENDREDI :**

Cauterets, Argelès-Gazost, Soulom

La communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves demande à ses habitants de respecter les consignes sanitaires pour préserver les agents lors de la collecte. Les masques et les mouchoirs usagés doivent être jetés avec les ordures ménagères et dans un sac plastique bien fermé.

Enfin, si les bacs d'ordures ménagères contiennent des incivilités, les agents de collecte ont pour instruction de ne pas collecter les déchets. Merci de veiller à respecter les consignes de traitement, en attendant que les déchetteries ouvrent à nouveau, vous devrez conserver tous matériaux (cartons de colis, bois, électroménager, objets en plastiques, objet en métal...) chez vous. Il est essentiel d'agir ensemble pour le bien commun et d'être vigilant pendant cette période de crise.